

**F**in 2018, la **région** compte près de **250 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap** proposant plus de **6 900 places**.

Le **Centre-Val de Loire** compte fin 2018, **0,7 place d'accueil spécialisé pour adultes en situation de handicap** pour 1 000 adultes âgés de 20 à 59 ans (0,8 ‰ en France hexagonale). En région, le taux d'équipement varie de 0,4 ‰ dans l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire à 1,9 ‰ dans l'Indre. **Le taux d'équipement en place d'accueil médicalisé en région** est quant à lui de **1,2 place** fin 2018 pour 1 000 adultes (0,8 ‰ au niveau national). Le taux d'équipement en place d'accueil médicalisé en région est le plus faible dans l'Indre-et-Loire et le Loiret (0,9 ‰) et le plus élevé dans l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher (1,8 ‰). **Le taux d'équipement régional en foyer de vie**, fin 2018 est de **1,8 place** pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans (1,6 ‰ en France hexagonale). Il varie de 1,5 ‰ dans le Loir-et-Cher et le Loiret à 2,4 ‰ dans l'Eure-et-Loir.

Fin 2018, la **région** compte plus de **80 entreprises de service et d'aide par le travail (Esat) offrant près de 4 950 places**, soit un **taux d'équipement en Esat en région** de **4,1 places** pour 1 000 adultes (3,6 ‰ en France hexagonale). Le Loiret a le taux le plus faible (3,7 ‰). À l'inverse, l'Indre a le taux le plus élevé (5,0 ‰).

**L'offre régionale** en établissements est complétée par les services d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap (**Samsah**) et les services d'accompagnement à la vie sociale (**SAVS**)<sup>(1)</sup> qui comptent **2 055 places**.

Pour les **jeunes en situation de handicap**, la **région** compte fin 2018, **114 établissements** accueillant des jeunes avec un handicap et offre près de **4 650 places d'accueil**. Le **taux d'équipement** (hors Sessad, jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire) est de **7,4 places** pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans. Il est de 6,6 ‰ au niveau national. En région, il varie de 6,3 ‰ dans le Loiret à 9,1 ‰ dans l'Indre.

Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (**Sessad**)<sup>(2)</sup> de la **région** comptent, fin 2018, **2 042 places**.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, les élèves en situation de handicap de l'académie représentent 2,8 % des élèves scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré. Dans le 2<sup>nd</sup> degré, la part d'élèves en situation de handicap scolarisés est de 2,7 %. **Dans l'académie, les élèves en situation de handicap sont majoritairement scolarisés en classe ordinaire**<sup>(3)</sup> (respectivement 66,0 % des élèves du 1<sup>er</sup> degré et 63,4 % des élèves du 2<sup>nd</sup> degré contre 34,0 % des élèves du 1<sup>er</sup> degré et 36,6 % des élèves du 2<sup>nd</sup> degré, scolarisés en unité localisée pour l'inclusion scolaire) (ULIS)<sup>(4)</sup>.

Des aides peuvent être accordées sous certaines conditions aux personnes en situation de handicap.

Fin 2019, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (**AEEH**)<sup>(5)</sup> **[O]** est délivrée en **région** à près de 10 700 allocataires, soit un **taux de 17,4 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans**. Il est **inférieur au taux national** à la même période (19,8 ‰) et varie en région de 13,2 ‰ dans le Loiret à 25,0 ‰ dans le Loir-et-Cher. Entre fin 2018 et fin 2019, le nombre d'allocataires de l'AEEH en région a progressé de 6,5 % (6,6 % au niveau national). Il a cependant progressé de 8,7 % dans le Loir-et-Cher contre 3,6 % dans le Loiret.

La **région** compte, fin 2019, plus de **45 500 bénéficiaires** de l'allocation adulte handicapé (**AAH**)**[O]**<sup>(6)</sup>, soit un **taux de 3,3 allocataires pour 100 adultes** de 20 à 64 ans (3,2 % en France hexagonale). À l'échelle infrarégionale, le taux d'allocataires varie de 2,5 % dans le Loiret à 5,0 % dans l'Indre. Le nombre d'allocataires de l'AAH entre 2018 et 2019 a augmenté de 2,8 % (2,2 % au niveau national). Le département du Cher observe la plus forte progression (+4,9 %) et celui de l'Indre-et-Loire la plus faible (+0,7 %). *L'implantation des services et établissements sur les territoires impactent les forts taux d'allocataires de l'AAH et l'AEEH observés localement. L'interprétation des représentations cartographiques pour ces indicateurs doit être réalisée avec prudence.*

La prestation de compensation du handicap (**PCH**) ou l'allocation compensatrice pour tierce personne (**ACTP**)<sup>(7)</sup> concernent, fin 2018, en France, 5,5 allocataires pour 1 000 personnes de moins de 60 ans et 5,8 ‰ pour les 60 ans et plus. À l'échelle des départements de la région, le **Cher** présente les taux d'allocataires de la PCH et de l'ACTP les plus élevés et ce, quelle que soit la classe d'âge (**8,8 ‰ pour les moins de 60 ans et 9,3 ‰ pour les plus de 60 ans**). **Le Loiret** a quant à lui le taux d'allocataires **le plus faible** pour les moins de 60 ans (4,7 ‰) et **l'Indre-et-Loire** pour les 60 ans et plus (4,0 ‰). ■

1. Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ainsi que le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) sont deux types de services qui proposent des modes de prise en charge diversifiés selon chaque situation. L'accompagnement que ces structures délivrent, défini par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), peut être permanent, temporaire ou séquentiel. L'ensemble de leurs prestations peut être réalisé en milieu ordinaire ou protégé, à domicile, sur les lieux où s'exercent les activités sociales, scolaires ou professionnelles de la personne handicapée, ou le cas échéant, dans les locaux mêmes de ces services.
2. Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) assurent un soutien des enfants et adolescents de moins de 20 ans à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie.
3. La loi du 11 février 2005 confirme le droit à la scolarisation pour tous les enfants handicapés. Les enfants peuvent être scolarisés en milieu ordinaire tout en bénéficiant de dispositifs d'accompagnement particulier.
4. Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont des dispositifs au service de la construction du parcours des élèves en situation de handicap. Elles leur proposent, en milieu ordinaire, des modalités d'apprentissage et des enseignements adaptés. Dotées d'un projet intégré au projet d'établissement, les ULIS concernent et impliquent l'ensemble des personnels de l'établissement dont elles sont partie intégrante.
5. L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est destinée à soutenir les personnes qui assurent la charge d'un enfant handicapé.
6. Pour les adultes, l'allocation adulte handicapé (AAH), financée par l'État et versée par la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole vise à assurer un revenu d'existence afin de permettre aux personnes handicapées de faire face aux dépenses de la vie courante.
7. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la prestation de compensation du handicap (PCH) peut être accordée par la CDAPH. Cette prestation est financée par le département. Elle a vocation à remplacer l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP).

## DONNÉES GÉNÉRALES

Places installées au 31.12.2018 par catégorie d'établissements (1) – Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
<b>Établissements d'hébergement</b>								
<b>Maisons d'accueil spécialisées (Mas)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	3	2	6	7	5	5	28	689
<i>nombre de places installées</i>	99	89	185	199	148	183	903	28662
<b>Foyers d'accueil médicalisé (Fam) (2)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	6	11	5	11	11	14	58	972
<i>nombre de places installées</i>	190	380	125	271	241	302	1509	28503
<b>Foyers de vie (foyers occupationnels inclus)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	7	11	11	22	12	19	82	1776
<i>nombre de places installées</i>	224	497	203	575	282	510	2291	51964
<b>Foyers d'hébergement</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	9	11	10	17	9	13	69	1268
<i>nombre de places installées</i>	368	283	137	469	300	509	2066	38192
<b>Foyers d'accueil polyvalent (3)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	0	0	0	0	0	2	2	94
<i>nombre de places installées</i>	0	0	0	0	0	35	35	3460
<b>Établissements expérimentaux</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	0	0	0	4	2	1	7	145
<i>nombre de places installées</i>	0	0	0	114	6	11	131	2930
<b>Places d'accueil temporaire (hors accueil de jour) (4)</b>								
<i>nombre de places installées</i>	19	16	9	12	24	53	133	3109
<b>Places d'accueil de jour (5)</b>								
<i>nombre de places installées</i>	66	105	64	285	63	199	782	20370
<b>Établissements de travail protégé</b>								
<b>Entreprises de service et d'aide par le travail (Esat)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	8	12	12	16	11	23	82	1465
<i>nombre de places installées</i>	600	787	479	1255	598	1222	4941	116179
<b>Centres de rééducation professionnelle (CRP), Centres de préorientation (CPO), Unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	1	0	0	3	2	1	7	155
<i>nombre de places installées</i>	86	0	0	101	122	8	317	10890
<b>Services d'accompagnement à la vie sociale pour adultes handicapés (SAVS et Samsah) (6)</b>								
<i>nombre de services</i>	9	13	7	16	16	17	78	1439
<i>nombre de places</i>	315	279	256	493	351	361	2055	51138

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
<b>Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes en situation de handicap</b> au 31.12.2018 pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	0,7‰	0,4‰	1,9‰	0,4‰	1,0‰	0,5‰	0,7‰	0,8‰
<b>Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé</b> au 31.12.2018 pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	1,3‰	1,8‰	1,3‰	0,9‰	1,8‰	0,9‰	1,2‰	0,8‰
<b>Taux d'équipement en places dans les foyers de vie</b> au 31.12.2018 (y compris les foyers occupationnels) pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	1,6‰	2,4‰	2,0‰	1,9‰	1,5‰	1,5‰	1,8‰	1,6‰
<b>Taux d'équipement en places dans les établissements et service d'aide par le travail (Esat)</b> au 31.12.2018 pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	4,4‰	3,8‰	5,0‰	4,3‰	3,9‰	3,7‰	4,1‰	3,6‰

Pages 26-27 :

Sources : Panorama statistique 2019 Jeunesse, sports, cohésion sociale (Drees, Finess ; Insee, estimations de population 2019)

(1) On compte la capacité totale des établissements indépendamment de la spécificité des places

(2) Les établissements classés en catégorie FAM sont ceux qui disposent de lits d'accueil médicalisé, même si d'autres types de lits y sont présents

(3) La catégorie «foyer d'accueil polyvalent» a été créée dans Finess dans le but d'attribuer un seul numéro Finess aux foyers d'hébergement qui proposent simultanément de l'hébergement ouvert, de l'accueil foyer de vie et de l'accueil médicalisé (et éviter ainsi que les diverses activités d'un même établissement ne fassent pas l'objet d'immatriculations distinctes)

(4) On compte l'ensemble des places de la discipline quelle que soit la catégorie d'établissement

(5) On compte l'ensemble des places d'accueil de jour dans les établissements et services pour adultes en situation de handicap

(6) Services autonomes et services rattachés à un établissement

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
<b>Nombre et taux d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH)</b> au 31.12.2019 pour 100 adultes de 20 à 64 ans	7 636 4,7%	6 070 2,6%	5 782 5,0%	10 318 3,1%	6 403 3,6%	9 355 2,5%	45 564 3,3%	1 174 537 3,2%
<b>Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP)</b> au 31.12.2018* pour 1000 personnes de moins de 60 ans pour 1000 personnes de 60 ans ou plus	1,1‰ 2,2‰	0,6‰ 0,9‰	1,0‰ 1,3‰	0,4‰ 0,6‰	0,6‰ 0,9‰	0,7‰ 1,1‰	ND	0,7‰ 1,2‰
<b>Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH)</b> au 31.12.2018* pour 1000 personnes de moins de 60 ans pour 1000 personnes de 60 ans ou plus	7,7‰ 7,1‰	4,5‰ 4,5‰	6,1‰ 4,9‰	4,5‰ 3,4‰	7,3‰ 5,5‰	4,0‰ 3,9‰	ND	4,7‰ 4,6‰
<b>Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP)</b> au 31.12.2018* pour 1000 personnes de moins de 60 ans pour 1000 personnes de 60 ans ou plus	8,8‰ 9,3‰	5,1‰ 5,3‰	7,0‰ 6,2‰	4,9‰ 4,0‰	7,9‰ 6,4‰	4,7‰ 5,0‰	ND	5,5‰ 5,8‰

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2017)

\*Sources : Insee (indicateurs sociaux départementaux - Cnis) ; Drees, enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2019. Les données des départements non répondants ont été estimées par la Drees.

VALEURS COMMENTÉES

17

## DONNÉES GÉNÉRALES

Places installées au 31.12.2018 par catégorie d'établissements – Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
<b>Instituts médico-éducatifs (IME)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	9	10	7	13	9	14	62	1 244
<i>nombre de places installées</i>	328	672	275	644	385	757	3 061	66 824
<b>Établissements enfants et adolescents polyhandicapés</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	1	2	1	1	3	2	10	188
<i>nombre de places installées</i>	25	57	7	50	29	54	222	5 404
<b>Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	2	2	1	7	5	3	20	448
<i>nombre de places installées</i>	83	51	52	311	146	110	753	15 400
<b>Établissements pour déficients moteurs (IEM)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	1	0	1	1	0	2	5	139
<i>nombre de places installées</i>	54	0	62	60	0	57	233	6 919
<b>Établissements pour déficients sensoriels (1)</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	0	1	0	1	0	1	3	111
<i>nombre de places installées</i>	0	52	0	50	0	80	182	6 679
<b>Établissements expérimentaux</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	0	1	1	1	0	0	3	109
<i>nombre de places installées</i>	0	12	24	10	0	0	46	1 193
<b>Jardins d'enfants spécialisés</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	0	3	0	0	1	2	6	8
<i>nombre de places installées</i>	0	39	0	0	18	45	102	165
<b>Foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés</b>								
<i>nombre d'établissements</i>	0	0	0	0	0	5	5	22
<i>nombre de places installées</i>	0	0	0	0	0	50	50	225
<b>Places d'accueil temporaire</b>								
<i>nombre de places installées</i>	0	0	0	0	0	0	0	267
<b>Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad, y compris structures externes) (2)</b>								
<i>nombre de services</i>	6	13	6	21	12	17	75	1 747
<i>nombre de places installées</i>	265	264	173	620	271	449	2 042	51 946
<b>Taux d'équipement global en établissement pour enfants en situation de handicap (hors Sessad, jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire) au 31.12.2018 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans</b>	7,7‰	7,8‰	9,1‰	7,8‰	7,3‰	6,3‰	7,4‰	6,6‰

Sources : Panorama statistique 2019 Jeunesse, sports, cohésion sociale (Drees, Finess ; Insee, estimations de population 2019)

(1) Rassemblent trois types d'établissements : ceux pour déficients visuels, pour déficients auditifs, et pour déficients auditifs et visuels

(2) Services autonomes et services rattachés à un établissement

## DONNÉES GÉNÉRALES

18

### Prestations sociales

	<b>Cher</b>	<b>Eure-et-Loir</b>	<b>Indre</b>	<b>Indre-et-Loire</b>	<b>Loir-et-Cher</b>	<b>Loiret</b>	<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>France hexagonale</b>
<b>Nombre et taux d'allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31.12.2019</b>								
pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	1 218 18,8‰	2 143 19,5‰	1 033 22,8‰	2 091 14,4‰	1 896 25,0‰	2 288 13,2‰	10 669 17,4‰	309 005 19,8‰

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2017)

### Prestations sociales

	<b>Cher</b>	<b>Eure-et-Loir</b>	<b>Indre</b>	<b>Indre-et-Loire</b>	<b>Loir-et-Cher</b>	<b>Loiret</b>	<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>France hexagonale</b>
<b>Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2019-2020) (en %)</b>								
<i>filles</i>	2,7%	2,9%	4,4%	2,8%	3,2%	2,1%	2,8%	ND
<i>garçons</i>	1,6%	2,0%	3,0%	1,6%	2,0%	1,3%	1,7%	ND
<b>Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2019-2020) (en %)</b>								
<i>filles</i>	2,5%	3,3%	3,8%	2,9%	2,8%	1,9%	2,7%	ND
<i>garçons</i>	1,8%	2,1%	2,3%	1,8%	1,8%	1,3%	1,7%	ND
<b>Part d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2019-2020) (en %)</b>								
<b>En classe ordinaire</b>	58,0%	73,2%	68,7%	71,6%	66,8%	55,3%	66,0%	ND
<i>filles</i>	49,3%	69,9%	58,8%	64,3%	59,1%	47,5%	59,1%	ND
<i>garçons</i>	61,7%	74,8%	73,5%	74,6%	70,2%	58,5%	69,0%	ND
<b>En enseignement spécial</b>	42,0%	26,8%	31,3%	28,4%	33,2%	44,7%	34,0%	ND
<i>filles</i>	50,7%	30,1%	41,2%	35,7%	40,9%	52,5%	40,9%	ND
<i>garçons</i>	38,3%	25,2%	26,5%	25,4%	29,8%	41,5%	31,0%	ND
<b>Part d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2019-2020) (en %)</b>								
<b>En classe ordinaire</b>	60,3%	72,1%	71,6%	73,4%	55,9%	43,9%	63,4%	ND
<i>filles</i>	47,6%	64,4%	68,0%	67,1%	48,9%	38,2%	56,0%	ND
<i>garçons</i>	66,9%	75,6%	73,3%	76,2%	59,1%	46,8%	66,8%	ND
<b>En enseignement spécial</b>	39,7%	27,9%	28,4%	26,6%	44,1%	56,1%	36,6%	ND
<i>filles</i>	52,4%	35,6%	32,0%	32,9%	51,1%	61,8%	44,0%	ND
<i>garçons</i>	33,1%	24,4%	26,7%	23,8%	40,9%	53,2%	33,2%	ND

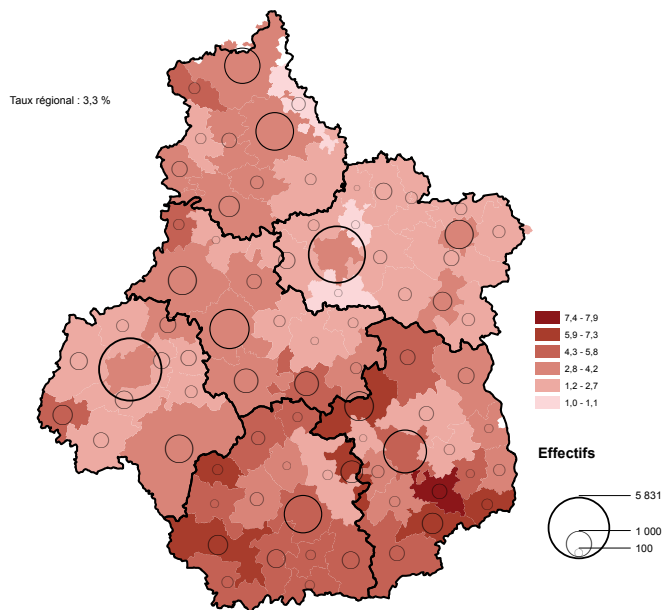
Source : Rectorat de l'académie Orléans-Tours

VALEURS COMMENTÉES



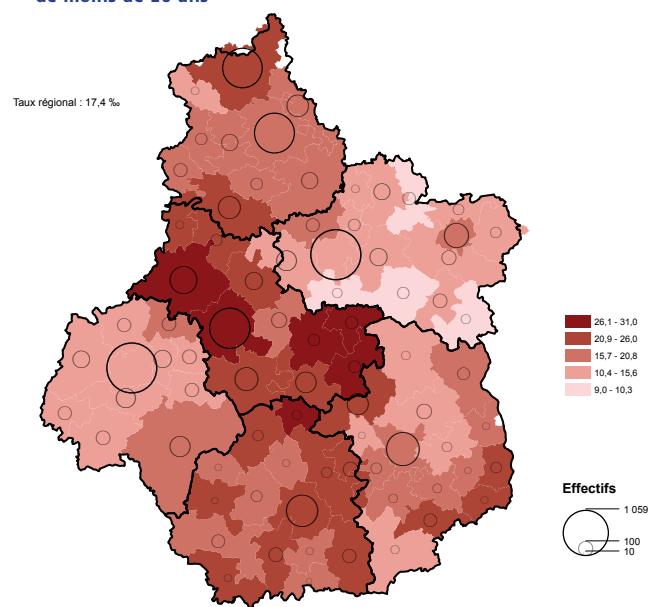
## CARTOGRAPHIE

**17** Nombre de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) au 31.12.2019 pour 100 personnes de 20 à 64 ans



Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2017) – IGN  
Geofla – Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

**18** Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31.12.2019 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans



Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2017) – IGN  
Geofla – Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

